



ALLOCUTION DE MONSIEUR RAYMOND BENJAMIN
SECRETAIRE GENERAL DE L'OACI
DANS LE CADRE DE LA COMMEMORATION
DU CINQUANTENAIRE DE L'ASECNA
SAINT-LOUIS 15 DECEMBRE 2009

Excellence Monsieur le Président de la République,
Distingués invités,
Mesdames, Messieurs.

Excellence, Monsieur le Président, permettez-moi de vous exprimer combien l'Organisation de l'aviation civile internationale est honorée d'être parmi vous pour ces célébrations du cinquantenaire de l'ASECNA.

La fierté qui vous anime aujourd'hui traduit bien les immenses réalisations de l'Agence au cours des 50 dernières années et l'OACI vous en félicite vivement.

Vous avez notamment démontré l'efficacité et la pertinence d'une structure multinationale afin d'affronter les difficultés souvent complexes que soulève pour certains pays l'exploitation d'un système de contrôle du trafic aérien et d'un réseau d'aéroport internationaux. La formule a d'ailleurs permis d'identifier et de former les ressources humaines nécessaires à l'utilisation optimale de ces infrastructures et d'offrir par le fait même un service de la plus haute qualité.

L'ASECNA peut à juste titre s'enorgueillir de son rôle de pionnière dans la mise en place et la promotion d'organisations régionales, politique que l'OACI fait sienne depuis de nombreuses années. Et au delà de l'apport technique, opérationnel et administratif relié à l'exploitation du réseau de trafic aérien de cette région, l'ASECNA peut aussi se targuer d'avoir encouragé, par ses faits et gestes, un esprit de paix, de cohésion et solidarité transcendant les frontières nationales, tout en demeurant soucieuse de la souveraineté de chacun de ses membres.

Plusieurs se souviendront que l'OACI décernait à l'ASECNA, en 1972, son prestigieux Prix Edward Warner pour l'ensemble de ses services rendus à l'aviation civile et sa remarquable contribution à la mise en œuvre des normes et pratiques recommandées de l'OACI.

J'applaudis donc l'ensemble des États qui ont participé et qui continuent de contribuer à l'essor de l'ASECNA, une organisation qui impose respect et admiration.

Mais qu'en est-il de l'avenir, à l'heure de grands défis mondiaux que sont la crise économique et les changements climatiques, pour ne nommer que ceux-là?

J'invite l'ASECNA à se pencher tout particulièrement sur les trois questions suivantes.

La première est l'unité au sein du groupe. L'OACI s'est fortement impliquée durant la crise qui a secoué votre organisation au cours des derniers mois. Cette crise étant résorbée, il faut en tirer les leçons qui s'imposent. À ce chapitre, l'audit international de l'ASECNA réalisé avec le concours de l'OACI propose une marche à suivre pour assurer l'arrimage de la mission, la gouvernance et le plan stratégique de l'ASECNA aux besoins du transport aérien et des attentes des citoyens et gouvernements de vos États membres. L'OACI s'attend, et j'ai confiance que cela se fera, à ce que vous preniez rapidement les mesures appropriées, dont la finalisation de la révision de la Convention de Dakar.

La deuxième question porte sur le développement des Autorités Africaines et Malgache de l'Aviation Civile (AAMAC). Aucun des États de l'ASECNA ne possède à lui seul un niveau d'activité suffisant, ni les ressources humaines, techniques et financières voulues, pour assurer la bonne marche d'un programme de supervision de la sécurité efficace et performant. Il devient alors prioritaire pour vos États de mettre en place, dans un laps de temps relativement court, le cadre juridique et institutionnel permettant la mise en œuvre et le bon fonctionnement des AAMAC. Il faudra aussi voir à bien intégrer les activités similaires qui ont lieu dans le cadre de la CEMAC et l'UEMOA.

La troisième question, enfin, est le maintien d'un système de navigation aérienne performant. La mise en œuvre récente du RVSM et celle prochaine, à titre opérationnel, de l'ADS-C, démontrent le savoir-faire et la volonté de l'ASECNA de demeurer à l'avant poste de la technologie. Elle devra néanmoins, grâce à une formation de pointe et une participation toujours aussi active aux travaux de l'OACI, s'adapter à l'évolution rapide et en profondeur des sciences et méthodes de navigation aérienne et de contrôle du trafic aérien. Je pense notamment aux procédures de départ et d'approche ne dépendant pas des équipements de navigation terrestre. Je vois d'un bon œil le fait que l'ASECNA ait offert d'accueillir le Programme sur les Procédures de Vol que l'OACI veut établir en Afrique. En accord avec les Recommandations de la Réunion AFI/RAN de 2008, l'OACI invitera prochainement États et organisations internationales intéressés à soumettre des propositions en ce sens et nous croyons pouvoir décider dans les mois à venir.

Mesdames et messieurs, l'OACI accompagne l'ASECNA dans sa grande aventure depuis ses débuts. Elle souhaite une ASECNA forte, dynamique et efficace. Faisons en sorte que nos successeurs respectifs puissent, dans 50 ans, dresser un bilan aussi positif que celui que nous faisons nous-mêmes de l'ASECNA d'aujourd'hui!
